

Rapport d'Activité mai 2005 - mai 2006

LE RESEAU ET LES PROJETS

La priorité du CLAFV cette année a été d'une part de renforcer et de décrypter les réseaux de femmes qui le constituent et d'autre part de resserrer le lien, parfois historique, avec l'ensemble de ses membres.

Le Comité a progressivement repris contact avec l'ensemble de ses associations membres, afin de connaître leur travail, besoins, services et d'imaginer une collaboration ultérieure concrète avec le CLAFV. Valoriser le réseau féminin représentera probablement à moyen terme le meilleur moyen de pérenniser le rôle du CLAFV, de motiver ses membres et d'assurer sa survie pour ces prochaines années. Les milieux féminins et plus précisément la cause de l'Egalité ont besoin d'énergies sans cesse renouvelées afin que la société progresse dans le sens de plus de chances pour les femmes et de justice envers elles.

Le Comité a également entamé une démarche d'informatisation de notre lettre du mois, des informations et agendas des associations, et de création d'un portail internet donnant accès aux services offerts par chacune des membres ou associations. Ce projet nécessitera encore plusieurs heures de travail et un financement dont les modalités restent à préciser.

Par ailleurs, le CLAFV a jugé essentiel de mettre sur pied un nouveau projet porteur pour les femmes, afin de redynamiser le Centre de liaison, le réseau et de remotiver l'ensemble de ses membres. Le Comité a donc élaboré un projet convaincant, argumenté et solide face à un projet tenant à cœur l'ensemble de son Comité : la promotion des femmes dans le monde de la politique.

Malgré l'évolution des lois et des mentalités, il reste aujourd'hui extrêmement difficile pour une femme de faire carrière dans son activité professionnelle; les cadres d'entreprises ou de l'administration publique restent toujours dans leur majorité des hommes.

Parmi les fonctions dirigeantes, celles du monde de la politique restent quasi inaccessibles aux femmes, au même titre celles de cadre d'entreprise, magistrat, professeur universitaire, membre d'un conseil d'administration. Force est en effet de constater que dans les exécutifs communaux, cantonaux ou fédéraux, quel que soit d'ailleurs le taux d'activité que cette fonction représente, on ne trouve qu'un nombre très restreint de femmes.

Les raisons de cet état de fait sont certainement multiples. Juridiques d'abord, du fait d'une entrée très tardive des femmes dans la vie politique en Suisse, lors de leur accession aux urnes dès la fin des années 1950 seulement. Culturelles et sociales ensuite, puisque dans la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes, les femmes n'étaient pas censées jouer un rôle actif dans la vie politique. Psychologiques pour finir, puisque la

plupart des femmes interrogées à ce sujet se croient incapables d'assumer un mandat politique et supposent ne pas avoir les connaissances requises pour envisager une carrière politique, alors que ces doutes et hésitations ne sont que rarement formulés par des hommes.

Face à cette très grande inégalité, le CLAFV a élaboré un projet de formation destiné à permettre à certaines d'envisager une carrière politique, donc une activité lucrative, soit dans un législatif, soit dans un exécutif, possiblement initialement au niveau communal, mais à terme aussi au niveau cantonal, voire fédéral. Dans notre culture politique, les organes législatifs sont certes des organes de milice, formés de personnes exerçant par ailleurs un autre métier. Néanmoins, ces fonctions parlementaires sont rémunérées, et constituent donc une véritable activité lucrative, correspondant à l'échelon cantonal et fédéral à des taux d'activités non négligeables (20%), en termes de temps consacré, mais aussi en termes de rémunération. Les femmes sont fréquemment à la recherche d'emplois à temps partiel, du moins pendant la période où elles élèvent des enfants en bas âge, et il est extrêmement regrettable qu'elles ne soient pas encouragées à se lancer dans une activité politique, qui précisément leur ouvre la possibilité d'une activité lucrative passionnante et relativement flexible, et riche de possibilités au fil des années, de l'expérience et de la notoriété acquises.

Ce projet répond aux besoins des femmes de surmonter leurs craintes et réticences à s'engager dans une voie intéressante et variée, qui les valorisera dans leur carrière personnelle et mettra leurs compétences au service de la collectivité. Ce projet répond aux besoins d'augmenter progressivement la représentation politique des femmes pour que les opinions, valeurs et croyances soient mieux entendues, défendues et prises en compte dans les multiples processus de décisions politiques, influençant directement l'organisation de l'Etat et de la société. Indirectement, l'Etat et les lois qu'il édicte influencent le devenir des femmes sur le plan professionnel, social et souvent économique. Il semble donc incontournable que tous les acteurs de la société puissent prendre activement part aux aspects décisionnels concernant leur propre devenir et celui de leur ville, leur canton et leur pays.

Les partis politiques n'ont qu'extrêmement rarement des programmes d'encouragement spécialement conçus pour promouvoir les femmes, et malgré le fait qu'elles représentent 53% de la population dans le canton de Vaud, leur représentation au Grand Conseil stagne depuis 8 ans à 24%.

Ce projet de recrutement des femmes dans le métier de la politique, de mentoring, de formation et d'encouragement des femmes a été mis sur pied ces derniers mois, et notamment envoyé au Bureau Fédéral de l'Egalité pour une demande de participation financière. La conception du financement de ce projet occupera aussi une partie de cette année 2006.

LES MEMBRES

Les associations membres à ce jour sont au nombre de 44. Elles représentent une très grande diversité d'intérêts et de buts associatifs, soit politiques, culturels, confessionnels, professionnels, économiques ou encore sociaux. Une nouvelle association nous a rejoint en 2005, "SURGIR".

Luttant contre les crimes d'honneur, cette association est connue pour diverses actions à travers le monde, largement relayées par la presse. Mouvement de défense et de secours précis et ciblé, la Fondation *SURGIR* s'adresse aux femmes assujetties à des traditions criminelles, martyres dans leur âme et dans leur corps, ainsi qu'à leurs enfants. Où qu'elles soient au monde, mutilées, violées, rejetées, brûlées, lapidées, séquestrées, maintenues dans l'illettrisme et le servage, ou encore tuées au nom de l'honneur, la Fondation *SURGIR* se veut le témoin de leurs souffrances et l'instrument de leur combat, portant leur action et leur révolte. *SURGIR* est une fondation de droit suisse basée à Lausanne. Elle fonctionne grâce à une petite équipe d'employés fixes et de collaborateurs bénévoles au siège, ainsi qu'à une dizaine d'employés dans les programmes des pays concernés. La Fondation *SURGIR* est un mouvement apolitique et non confessionnel.

Les membres individuelles sont au nombre de 100.

Merci à toutes nos membres individuelles et Associations membres pour le travail qu'elles effectuent sur le terrain, proches des femmes et de leurs préoccupations, offrant tant de services dans de multiples domaines de compétences et de savoir.

LES ACTIVITES DU CLAFV

Les lunches :

Les lunches ont eu lieu de façon mensuelle le jeudi, avec une fréquentation satisfaisante et parfois même extraordinaire, en fonction des thèmes abordés. Ceux-ci furent variés, passant, de façon non-exhaustive, du mentoring, de l'acquisition de la confiance en soi, de la résilience et des héritages au M2. Merci de tout cœur à Mmes Eliane Lavanchy et Martine Gagnebin pour l'organisation de ces repas et discussions en commun.

Les écrivaines publiques:

Elles accueillent toutes celles et tous ceux qui en ont besoin les lundis de 17h à 18h30 et rédigent pour eux les papiers importants de la vie. Mme Janine Viret, a rempli cette noble tâche pendant de nombreuses années pour le CLAFV. Elle a décidé cette année de stopper cette activité au sein du CLAFV, afin de pouvoir se consacrer pleinement à d'autres missions d'entraide et d'écriture auprès des réfugiés. Elle sera progressivement

remplacée par plusieurs intervenantes qui travailleront aux côtés de notre autre fidèle écrivaine, Mme Monique Burkhalter. Merci encore pour tout ce temps offert, cette générosité à exercer cette belle activité.

L'Assemblée Générale:

Elle s'est déroulée le 28 avril 2005. Outre la partie statutaire, nous avons eu la chance d'entendre Mme Nadene Canning, présidente de l'association Via 2, qui a mené l'année dernière une large enquête sur les offres existantes en matière de conciliation vie familiale et professionnelle au sein des entreprises publiques et privées de l'arc lémanique. Mme Canning nous a explicité l'ensemble des résultats de cette étude, décrivant clairement l'insuffisance dans ce domaine, quelle que soit l'entreprise interrogée. De vives discussions ont accompagné cette conférence, se terminant autour d'un cocktail.

Le souper annuel du CLAFV:

Le souper de Noël s'est tenu le 13 décembre 2005 à la Maison de la Femme, lieu symbolique et familial auquel nombre de membres sont attachées. Nous avons opté pour un souper convivial et simple, apprécié de toutes : une raclette. Outre les nombreuses membres présentes, nous avons eu la chance de recevoir Mme Christiane Jaquet, Présidente du Grand Conseil et Mme Eliane Rey, Municipale à Lausanne. Bon nombre d'associations étaient représentées, de même que le Bureau Cantonal de l'Egalité. La soirée s'est déroulée dans un climat extrêmement sympathique et convivial, avec de beaux échanges et beaucoup d'humour.

Le 8 mars 2006, Journée Internationale de la Femme: Il est vrai que le 8 mars n'est qu'une date symbolique. La Journée Internationale de la Femme doit permettre à nous toutes de trouver l'occasion de nous rencontrer. Plusieurs membres du CLAFV ont participé à l'organisation et aux activités de la journée du 8 mars. De multiples rendez-vous de femmes, stands, contes, repas et débats ont rythmé cette journée pluvieuse. Merci de tout cœur aux quelques organisatrices motivées de trouver chaque année l'énergie nécessaire pour cette complexe organisation.

LES LIENS

Nous avons conservé nos liens avec **Alliance F**, dont le CLAFV est membre.

Cette organisation met sur pied plusieurs conférences au cours de l'année et nous consulte parfois sur des thèmes de politique générale, et plus particulièrement ceux concernant les femmes.

Nous avons participé aux travaux du **forum des associations actives dans le domaine de la famille**. Il a pour but de faire connaître les ressources associatives au service de la famille et de favoriser la coordination d'actions communes entre les différents acteurs de la politique familiale tant publics que privés.

Nous avons entretenu des contacts avec **la marche mondiale des femmes**, avec **Pro Familia Vaud**, avec les partis politiques et les acteurs du monde politique, et avec les associations présentes au sein de la Maison de la Femme. Nous souhaitons à ce titre remercier la **Fondation Madeleine Moret**, pour la location de nos locaux (à des conditions très favorables), ainsi que pour son attachement à conserver au quotidien l'esprit de cette maison. Pour finir, nous restons informés de l'ensemble des activités des **CLAF suisses**, par le biais de la Conférence Suisse annuelle des Centres de Liaison ainsi que par l'échange régulier de correspondance entre les différentes sections.

Solange Peters, Présidente